

Comment réduire la présence automobile ?

Le Plan Climat de la Ville de Paris prescrit la « généralisation des aménagements et des services de mobilité favorisant les circulations douces et les alternatives à l'usage de la voiture individuelle ». La Semapa explicite les diverses façons de concrétiser cette volonté.

« La première façon de ne pas être frappé par le paludisme est d'éviter d'être piqué ! », recommande, avec bon sens, un éminent spécialiste des maladies parasitaires. De la même manière, une bonne façon de réduire la pression de l'automobile dans un quartier est de réduire l'espace qui lui est consacré ! Ainsi, « à Gare de Rungis, nous limitons les surfaces de parkings associées à un immeuble de bureaux, explique la Semapa, en charge de l'aménagement. Au lieu de quelque 200 places, il n'y en aura qu'une soixantaine. Dans le même quartier et le même esprit, nous mutualisons les places de stationnement, en l'occurrence celles de l'EHPAD (établissement pour personnes âgées) et de la crèche, les usagers ayant des horaires d'occupation différents ». Une autre façon est, évidemment, de dédier des voies de circulation aux transports en commun - rappelons que 50 % des ménages parisiens n'ont pas de moyens de locomotion motorisés - et aux modes de déplacement "doux".

Des sites propres pour bus et vélos

L'avenue de France, à Paris Rive Gauche, est emblématique de ce type d'aménagement puisque les bus et les vélos bénéficient de voies en sites propres alors que les piétons circulent sur les trottoirs. Une fois totalement achevée, la très longue avenue sera, en outre, ponctuée de plusieurs stations Vélib'. L'allée Paris-Ivry, qui va relier les deux communes à partir du quai



Sur les quais, des pistes cyclables ont été créées.

Panhard et Levassor, dans le quartier Masséna-Bruneseau, en passant sous le boulevard du Général Jean-Simon (ex Masséna) et le périphérique, est également partagée entre les piétons et les cyclistes. A Joseph Bédier-Porte d'Ivry, la Semapa a supprimé sur l'avenue Claude-Régaud une file de circulation automobile, inutile, au profit de trottoirs végétalisés et d'une piste cyclable. Cette dernière sera connectée à celles des boulevards des Maréchaux et, à terme, à celles qu'Ivry a déjà aménagées jusqu'à la porte d'Ivry pour assurer la continuité entre la commune et la capitale. A Gare de Rungis encore, la RATP a mis en place un petit bus électrique qui dessert en boucle les stations de métro, de tramway et arrêts du

bus du quartier. On ne peut jamais totalement fermer les voies quoi qu'il en soit, précise la Semapa, « même quand on souhaite réduire la pression de l'automobile dans un quartier, on ne peut jamais y supprimer totalement l'accès automobile ou fermer les voies. Il faut autoriser l'accès des services de secours, des services de santé, des ambulances, des pompes funèbres, des services d'entretien, de propreté et celui des résidents "motorisés" des immeubles eux-mêmes... Nous sommes, dans ce cas, pragmatiques. Nous créons des "dissuasions" par l'implantation d'arbres, de mobilier urbain, de lampadaires au milieu de la chaussée, qui contraignent les automobilistes à réduire leur vitesse ».

La promenade plantée s'étoffera

La cinquantaine d'arbres de dix essences plantés sur la dalle, qui est en train d'accueillir l'immeuble T8 de l'architecte Rudi Ricciotti, n'a donné aux promeneurs estivaux qu'un avant-goût de ce qu'elle sera.

Elle va être complétée par la plantation de graminées et de couvre-sols et, sur la placette bordant l'îlot T8 et ouverte sur l'avenue de France, par 18 autres arbres. « Le remblaiement de la dalle, avec l'apport de 1400 m³ de terre végétale, permet de se rapprocher des conditions de la pleine terre, se félicite la Semapa. Ces plantations, le revêtement de 3700 m² de granit, l'installation du mobilier et la réalisation des chemins de traverse en calcaire débiteront à l'été 2012 et s'étaleront jusqu'en septembre 2013 pour coïncider avec l'achèvement de l'immeuble conçu par Ricciotti. »



En balcon au dessus de la rue du Chevaleret, la promenade plantée prendra sa forme définitive en 2013.